

COLLOQUE INTERNATIONAL

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Esther-Sandrine Ngom, Avocat au barreau du Cameroun, Responsable du Laboratoire en Propriété Intellectuelle et Numérique
Etienne Koffi Alla, Professeur agrégé, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan – Vice-recteur de l'Institut Universitaire d'Abidjan
Pierre-Alain Collot, Maître de conférences de droit public, Institut Champollion, Institut Maurice Hauriou (UT Capitole)

INNOVATION, RESSOURCES BIOLOGIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Yaoundé - Université Catholique d'Afrique Centrale - Formation continue
Vendredi 29 novembre 2019



9H00 : ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

- Denis Bohoussou, Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
- Pr Abbé Jean-Bertrand Salla, Recteur de l'Université Catholique d'Afrique Centrale
- Esther-Sandrine Ngom, Avocat au barreau du Cameroun, Responsable du Laboratoire en Propriété Intellectuelle et Numérique

9H30 - 11H00 : LES INSTITUTIONS AFRICAINES ET L'INNOVATION PAR L'UTILISATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

Présidence : Pierre-Etienne Kenfack, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université de Yaoundé II

1. L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle et le protocole de Nagoya.
Denis Bohoussou, Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
2. Ressources biologiques et innovation technologique : le rôle de l'Agence Sénégalaise pour la Propriété Industrielle et l'Innovation Technologique.
Abdourahmane Fady Diallo, Directeur Technique de l'Agence Sénégalaise pour la Propriété Intellectuelle et l'Innovation Technologique
3. L'action de l'Union Africaine pour l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et le partage des avantages résultant de leur utilisation.
James Mouangue-Kobila, Professeur agrégé des Facultés de droit, Université de Yaoundé II

11H00 - 12H30 : LES CONDITIONS DE L'INNOVATION PAR L'UTILISATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES : ETAT DES LIEUX DU DISPOSITIF APA

1. Dr. Aurélie Taylor Dingom, Inspecteur, Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun, Point focal Protocole de Nagoya APA Cameroun
2. Alaki Véronique Koffi Amari, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Sous-Directeur de la Responsabilité Sociétale et des Modes de Production et de Consommation Durable, Point focal Protocole de Nagoya APA Côte d'Ivoire
3. Samuel Dieme, Ingénieur des Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République du Sénégal, Point focal Protocole de Nagoya APA Sénégal

Discutante : Esther-Sandrine Ngom, Avocat au barreau du Cameroun, Responsable du Laboratoire en Propriété Intellectuelle et Numérique

12 :30 DEJEUNER

14H00-17H30 : INNOVATION, CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES

Présidence : Alexandra Mendoza Caminade, Professeure à l'Université Toulouse Capitole

14H00 -15H30 : ATELIER 1. QUELLES COMMUNAUTÉS DANS LE DISPOSITIF D'ACCES ET DE PARTAGE DES AVANTAGES ?

1. Pour une différenciation entre peuples autochtones et communautés locales en droit de l'environnement et de la biodiversité.
Pierre-Alain Collot, Maître de conférences, Institut Champollion, Institut Maurice Hauriou (Université Toulouse Capitole)
2. Quelles communautés dans le dispositif APA au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Cameroun ?
 - Samuel Dieme, Ingénieur des Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République du Sénégal, Point focal Protocole de Nagoya APA Sénégal
 - Alaki Véronique Koffi Amari, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Sous-Directeur de la Responsabilité Sociétale et des Modes de Production et de Consommation Durable, Point focal Protocole de Nagoya APA Côte d'Ivoire
 - Dr. Aurélie Taylor Dingom, Inspecteur, Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun, Point focal Protocole de Nagoya APA Cameroun
3. Communauté et propriété : régime foncier et terres traditionnelles au Cameroun.
Jean-Marie Vianney Bendegue, Inspecteur Général du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières

PAUSE CAFE

16H00-17H30 : ATELIER 2. ELEMENTS DU CONTRAT D'ACCES ET DE PARTAGE DES AVANTAGES

1. Les principes de consentement préalable en connaissance de cause et de conditions convenues d'un commun accord.
Rodrigue Ngando Sandje, Maître assistant à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Ngaoundéré
2. Sensibilisation et association des communautés autochtones et locales au dispositif APA.
S.M. Bruno Mvondo, Chef traditionnel de Bityili, Membre du Conseil National des Chefs traditionnels du Cameroun
3. L'équilibre des parties dans le contrat APA.
Etienne Koffi Alla, Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan – Vice-recteur de l'Institut Universitaire d'Abidjan

2



uOttawa